



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 14 novembre 2022

### **CONCERTATION SUR LES MOBILITÉS ET LE TRANSPORT DANS LE SUD-EST LYONNAIS**

Le ministre délégué chargé des transports a décidé de confier au préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes le soin de mener une concertation élargie associant élus locaux, autorités organisatrices des mobilités et acteurs de la société civile, portant sur les mobilités et le transport dans le territoire du quart Sud-Est lyonnais.

Ce secteur concentre des enjeux de mobilité à la fois nationaux et locaux. D'une part, l'agglomération lyonnaise est située à un carrefour national et européen de transport pour les voyageurs et les marchandises. D'autre part, le Sud-Est de l'agglomération en constitue une porte d'entrée majeure, avec notamment d'importants trafics de poids lourds en lien avec les zones d'activités.

Pour répondre à ces enjeux complexes, différents projets sont étudiés depuis plusieurs années mais peinent à progresser parmi lesquels le contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise et, plus récemment, celui de l'élargissement à 2x3 voies de l'A46 Sud.

L'élaboration de solutions adaptées à ces problématiques multiples appelle une concertation élargie, dans une approche multimodale, assortie d'un travail fin d'articulation, à différentes échelles, entre les autorités organisatrices de la mobilité et des transports en fonction de leurs compétences respectives : l'État, pour les trafics nationaux de voyageurs et de marchandises, le Conseil régional, pour les services express régionaux ferroviaires, SYTRAL Mobilités, pour les autres transports en commun, et les autorités organisatrices de la mobilité au niveau local, dans une logique de complémentarité entre les modes de transport.

Compte tenu de l'importance de la réflexion qui sera ainsi lancée, le ministre Clément Beaune installera personnellement la première instance de concertation le 17 novembre 2022.

#### **Cabinet du préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes**

Fabien DESPINASSE  
Mél : pref-communication@rhone.gouv.fr

[www.rhone.gouv.fr](http://www.rhone.gouv.fr)

Préfecture du Rhône – 18 rue Bonnel, Lyon 3ème  
En cas d'urgence seulement, jours fériés et week-ends : 06 12 32 05 82



@prefetrhone



Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes



prefet\_69